Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: - (2003)

Heft: 1-2

Artikel: De Ramuz à Rivaz : cheminement littéraire

Autor: Cerny, Céline

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-870175

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DE RAMUZ À RIVAZ : CHEMINEMENT LITTÉRAIRE

En 1940, Alice Rivaz envoie le manuscrit de son premier roman à Charles Ferdinand Ramuz qui le communique à la Guilde du Livre en vue de sa publication. En 1942 et 1943, c'est également pour la Guilde que travaille Alice Rivaz en tant que collaboratrice de Ramuz pour la création d'une anthologie de la poésie française. Puis, jusqu'en 1946, Alice Rivaz transmet ses textes à l'écrivain qui lui prodigue des conseils. Les lettres de Ramuz à Rivaz, dans lesquelles se mêlent échanges professionnels et personnels, sont un précieux témoignage de leur rencontre. Nous les présentons aujourd'hui dans leur ensemble.

Au printemps 1940, Ramuz reçoit une lettre de Mademoiselle Golay qui désire lui envoyer le manuscrit de son premier roman. Cette lettre n'existe plus. Il existe en revanche la réponse de l'écrivain, datée du 26 juillet, qui accepte volontiers. Ramuz transmet le manuscrit en question à la Guilde du Livre qui décide de le publier. *Nuages dans la main*, qu'Alice Golay signe Alice Rivaz, paraît le 10 décembre de la même année. Entre 1942 et 1943, les deux écrivains travailleront ensemble à l'élaboration d'une anthologie de la poésie française. Il s'agit des deux volumes intitulés *Poésie*, qui regroupent des textes du XVIe au XXe siècles, publiés par la Guilde du Livre[1]. Lorsqu'en décembre 1942 sort le premier volume de cette anthologie dirigée et préfacée par Charles Ferdinand Ramuz, le public ignore qu'une majorité des tâches a été exécutée par Alice Golay, plus connue

---

[1] Charles Ferdinand RAMUZ, *Poésie, XVIe et XVIIe siècles* et *Poésie, XVIIIe, XIXe et XXe siècles, auteurs français, belges et romands*, Lausanne : La Guilde du Livre, 1942 et 1943.

aujourd'hui sous le nom d'Alice Rivaz. En effet, bien que cette dernière soit la collaboratrice de Ramuz, son nom n'apparaît dans aucun des deux volumes. Tandis qu'Alice Rivaz parle à plusieurs reprises de cette expérience et décrit son travail qui impliquait « des recherches dans les bibliothèques, la lecture de milliers de vers, des notes biographiques et bibliographiques à rédiger[2] », Ramuz, de son côté, note très peu d'éléments à ce propos et nous n'avons retrouvé aucun document se rapportant à l'anthologie dans ses archives. En revanche, une partie des lettres de Ramuz à Alice Rivaz que nous publions aujourd'hui ont pour sujet leur travail commun.

Secrétariat et poésie

Pour découvrir comment se passa cette collaboration professionnelle et mettre sur le devant de la scène l'ensemble des acteurs — je devrais plutôt dire des actrices — qui ont permis la préparation de cette anthologie, il fallut également puiser dans d'autres sources. Les Archives de la Guilde du Livre contiennent des lettres entre Alice Golay et Albert Mermoud, l'imprimeur André Kundig[3] et l'éditeur lausannois Henri-Louis Mermod ainsi que d'autres documents relatifs à la composition des deux ouvrages. Les Archives Kundig possèdent également une correspondance entre l'imprimeur, Alice Golay et Albert Mermoud. Enfin, les lettres d'Alice Golay à sa mère contiennent de nombreux détails intéressants. L'autrice y raconte sa vie quotidienne dans laquelle son travail de recherche prend une place considérable. Dans le contexte intime de ces lettres, Alice Rivaz livre avec humeur les difficultés et les péripéties de l'entreprise.

Initialement, c'est Henri-Louis Mermod qui propose à Ramuz un projet d'anthologie de la poésie commençant par un volume consacré au Moyen Âge. Il semblerait que Ramuz ait entrepris seul le travail, secondé par une personne qui travaillait pour Mermod et pour la Guilde du Livre, Mademoiselle Favre[4]. Le projet a sans doute débuté à la fin de l'année 1941, tandis que parais-

---

[2] Alice RIVAZ, *Ce nom qui n'est pas le mien*, Vevey : L'Aire, 1998, p. 108.

[3] Les *Oeuvres complètes* de Ramuz chez Mermod sont également réalisées par les imprimeries Kundig à Genève.

[4] Je n'ai pas retrouvé le prénom de cette dame que j'appelle donc « Mademoiselle Favre » à mon tour.

saient quinze volumes des *Oeuvres complètes* de Ramuz chez Mermod. En janvier 1942, Ramuz note dans son *Journal*: « Une introduction à la poésie »; il pense déjà à sa préface.

Réalisant l'ampleur du travail, Mermod engage Alice Golay qui rejoint la petite équipe en janvier 1942. Elle est d'abord chargée de faire des recherches en bibliothèque afin de constituer un choix de textes du Moyen Âge et c'est à ce moment-là qu'elle va rencontrer Marcel Raymond qui l'aidera considérablement et avec qui elle se liera d'amitié[5]. Alice Rivaz écrit à sa mère le 10 février 1942 : « Et puis dans ce travail, je suis à peu près libre. C'est tellement l'idéal que j'espère qu'il durera le plus longtemps possible... ». Les lettres de Ramuz donnent également une idée de la façon dont travaillaient les deux auteurs. Alice Golay accomplissait les premières recherches à partir d'une liste de poètes, puis elle sélectionnait des textes qu'elle soumettait ensuite à Ramuz. Pendant que celui-ci lisait les poèmes et proposait un choix définitif, Rivaz rédigeait les notices biographiques et bibliographiques destinées à prendre place en fin de volume. Enfin, tous deux se rencontraient à la Muette pour décider ce qu'il fallait encore ajouter ou enlever et pour fixer l'ordre de présentation des textes. Cette manière de faire permettait à Alice Rivaz de travailler avec un minimum de contraintes et demandait à Ramuz un minimum de temps.

En mai 1942, il n'est plus question d'un volume sur le Moyen Âge, projet jugé sans doute trop difficile à réaliser, et les deux auteurs travaillent sur les poètes du XVIe siècle. Alice Rivaz raconte à sa mère qu'elle collabore avec Mademoiselle Favre qui, de son côté, a déjà écrit les notes biographiques et bibliographiques de certains poètes dont Jodelle, Louise Labé, Du Bartas, Ronsard et Du Bellay. Il est donc fort probable que certaines notices situées en fin du premier volume n'aient été rédigées ni par Ramuz, ni par Rivaz mais bien par cette dame de l'ombre. Pour les deux collaboratrices engagées par Mermod, il s'agit à la fois d'accomplir un travail de recherche et de rédaction éditoriale, et d'assumer des

---

[5] Marcel Raymond, critique genevois de la poésie contemporaine et grand connaisseur de Ronsard et des poètes de la Pléiade, fut un conseiller très précieux pour Alice Rivaz. Il lui permit de découvrir notamment des textes du Moyen Âge et de la Renaissance. Il fut question un moment de citer le nom de Raymond dans l'Anthologie, puis cette idée fut abandonnée.

tâches de secrétariat qui comprennent coordination, copies et corrections. Alice Golay, dans sa lettre du 4 juin 1942, raconte à sa mère les péripéties de l'aventure :

> Hier j'ai eu un téléphone de Mlle Favre à qui j'avais de nouveau réclamé — de la part de Ramuz — une partie du travail qu'elle avait fait et dont il n'avait jamais vu une ligne. Le mystère s'est éclairci. Mlle Favre avait tout remis il y a plus de deux mois déjà, son travail à M. Mermod, qui l'a gardé à son bureau de St-François et ne se souvenait plus du tout que ce travail se trouvait là. Tu imagines !

Douée d'esprit pratique et de conscience professionnelle, il s'agit pour « Mademoiselle Golay » de résoudre les difficultés en essayant de déranger « le Maître » (lettre de Rivaz à sa mère, 7 janvier 1943) le moins possible.

C'est sans doute en juin ou juillet 1942 qu'Albert Mermoud, directeur de la Guilde du Livre, s'associe à Henri-Louis Mermod et décide de participer au projet de l'anthologie. Dans les archives de la Guilde, un courrier adressé à André Kundig datant du 7 juillet 1942, indique une commande de 500 exemplaires brochés de l'anthologie pour Henri-Louis Mermod et de 5'500 exemplaires non brochés pour la Guilde. Ainsi, le 28 juillet 1942, Alice Rivaz écrit-elle à Albert Mermoud — qu'elle surnomme « Capitaine » — afin de lui transmettre le choix des poètes du XVIe siècle. Ce n'est pas la première fois qu'Alice Golay et Albert Mermoud collaborent : en 1936 déjà, ce dernier avait proposé à « Mademoiselle Golay », abonnée numéro treize de ses éditions, de rédiger un article pour *Vendredi*[6] sur le projet de la Guilde.

Entre septembre et octobre 1942, les courriers se multiplient entre Mermoud, Kundig et Rivaz. Il faut corriger les épreuves, fixer les modalités de mise en pages tout en attendant la préface et l'« avertissement au lecteur » que Ramuz n'a pas encore terminés. Albert Mermoud, mobilisé jusqu'au 8 octobre, fait appel à Mademoiselle Favre qui rédige de nombreuses lettres au nom de la Guilde et qui est en contact téléphonique avec Ramuz et Rivaz. Pendant ce temps, comme elle habite à Genève, Alice Golay s'occupe des corrections d'épreuves avec André Kundig, puis elle

---

[6] Hebdomadaire français dans lequel paraît l'article signé Alice GOLAY : « Ce que veut la Guilde du Livre », le 24 juillet 1936. Repris dans « Alice Rivaz journaliste », *Écriture 57*, printemps 2001, Lausanne, p. 13-15.

transmet les pages à Ramuz. Le 17 septembre, Mermoud reçoit la préface de Ramuz, publiée en préoriginale dans les *Bulletins de la Guilde du Livre* de novembre et décembre 1942. Albert Mermoud et les deux auteurs se mettent d'accord sur le titre de l'ouvrage : ce sera « Poésie », avec comme sous-titre « XVIe et XVIIe siècles », « Préface de C.-F. Ramuz » et en bas de page « La Guilde du Livre à Lausanne ». Le nom d'Alice Rivaz n'apparaîtra pas, ni celui de Mademoiselle Favre. Il est sans doute clair pour Mermoud qu'un seul nom doit figurer, celui de Ramuz qui demeure le directeur du recueil. Durant cet automne 1942, Mermod renonce à l'entreprise commune pour constituer sa propre anthologie[7]. Alice Rivaz devient alors collaboratrice de la Guilde et c'est Albert Mermoud qui est désormais chargé de rémunérer son travail.

Le 14 septembre, André Kundig avertit Mermoud qu'il a commis une erreur dans le devis d'impression de l'anthologie : le prix de la feuille, qu'il avait fixé à 115 francs, se révèle être de 221 francs. En tant qu'unique éditeur du projet, Mermoud est consterné par cette nouvelle et tente d'expliquer qu'il ne peut assumer un tel coût tout en devant payer des droits à Ramuz et un salaire à Alice Golay. Conscient de son erreur, Kundig propose un accord. Un autre événement permet à Mermoud d'alléger le coût de l'entreprise. En effet, en novembre 1942, Edmond Buchet, directeur des Éditions Corrêa à Paris, ayant préalablement consulté Ramuz, propose à la Guilde d'éditer les deux volumes de l'anthologie en France. L'ensemble des ouvrages serait réalisé à Genève puis une partie exportée. Le contrat est conclu et Kundig a pour tâche d'imprimer 6'000 exemplaires pour la Guilde et 6'000 exemplaires pour Corrêa. Ramuz pose une seule condition à cette réalisation : il veut que cette fois-ci le nom d'Alice Rivaz figure à côté du sien. Mermoud est d'accord et, après réflexion, Alice Rivaz également. Elle parle de cette proposition dans une lettre à sa mère, datée du 12 novembre 1942 :

> Voilà qui est bien honnête de la part de Ramuz, car en fait de « choix », c'est évidemment moi autant que lui, si ce n'est plus

---

[7] L'anthologie de Mermod en deux petits volumes paraît à Lausanne en octobre 1942 et s'intitule *Poésies et dessins*. Mermod lui-même en offre des exemplaires à Alice Rivaz qui écrit à sa mère le 29 octobre 1942 : « [...] le choix des poèmes est très bien fait, mais restreint et incomplet, et la présentation est très drôle [...]. »

> qui ai fait le travail. Mais la responsabilité ? Je vais accepter tout de même, je crois que c'est tout de même bien d'avoir mon nom à côté de celui de Ramuz, et cela au moment où je vais devenir officiellement un « écrivain ».

Malheureusement, Corrêa ne l'entend pas de cette oreille. Le 9 février 1943, Edmond Buchet écrit à Mermoud :

> Je voudrais à tout prix éviter la mention sur la couverture en tout cas « en collaboration avec Alice Rivaz. » Cette mention nuira à la vente [...]. Si Mademoiselle Rivaz tient absolument à ce que son nom figure, nous pourrons peut-être l'indiquer, mais nous aimerions le faire de la façon la moins lisible, et en tout cas pas sur la couverture.

En définitive, le nom d'Alice Rivaz n'apparaît ni sur la couverture, ni à l'intérieur des ouvrages de l'édition française. Sur l'exemplaire du contrat conservé dans les archives de la Guilde, la mention en question est biffée et contresignée. Alice Rivaz ne sera citée ni dans les volumes de la Guilde, ni dans ceux de Corrêa.

Le premier volume de l'anthologie aux Éditions de la Guilde du Livre paraît le 5 décembre 1942. Ramuz et Alice Rivaz poursuivent immédiatement leur travail de préparation du second volume qui s'intitule « Poésie », « XVIIIe, XIXe et XXe siècles », « auteurs français, belges et romands » et qui sort de presse le 15 avril 1943. Les volumes Corrêa paraissent le 15 juillet 1943, après de nombreuses difficultés administratives liées à l'exportation en temps de guerre.

Le climat politique français a exigé également qu'un texte qui figurait dans l'édition suisse disparaisse de l'édition Corrêa. Le poème de Jean Passerat : « Sauvegarde pour la maison de Baignolet, contre les reistres » est remplacé par « La journée de Senlis », écrit à l'occasion de la fuite du duc d'Aumale à la bataille de Senlis, du même auteur. C'est Alice Rivaz qui propose de supprimer ce texte ayant pour sujet le pillage de la Champagne par des mercenaires allemands ainsi décrits dans les derniers vers : « Ainsi toujours pissiez-vous soubs la table : / Ainsi toujours couchiez-vous à l'estable, / Vaicueurs de soif, et vaincus de sommeil, / Ensevelis en vin blanc et vermeil, / Sales et nus, vautrés dedans quelque auge, / Comme un sanglier qui se soüille en sa bauge ! ». Comme le dit Mermoud à Kundig le 15 juin 1943, ce texte « n'était pas tout à fait dans la ligne gouvernementale française ».

En effet, les conditions de production de cette anthologie sont particulières. Même si la Suisse n'est pas en guerre, elle demeure au cœur de la situation européenne et vit au temps des restrictions. Albert Mermoud, mobilisé, sans cesse en déplacement, fait son possible pour que continue de paraître le *Bulletin de la Guilde*. Quant à Alice Golay, elle est sans emploi depuis novembre 1939 et son travail pour le recueil l'aide à gagner sa vie durant près de deux ans. L'anthologie porte les marques de ces temps difficiles comme on le voit en relisant la préface de Ramuz qui commence en évoquant un monde qui « n'est plus qu'un objet d'épouvante » et duquel « on tend à s'évader ». En 1978, Alice Rivaz publie un texte intitulé « Une lecture à la Muette[8]» dans lequel elle raconte comment Ramuz l'avait invitée, en compagnie d'Henri-Louis Mermod, afin de leur lire le texte de cette préface. Tout en décrivant avec minutie le déroulement de cette lecture, elle rappelle également de quelle manière la guerre influença la réalisation du florilège : « Il me faut rappeler ici que nous étions en pleine guerre, ce qui avait déteint sur le choix des poèmes, Ramuz ayant eu la tendance à privilégier les couleurs sombres de la souffrance et de la mort[9]. »

Cette aventure éditoriale, vécue dans un climat bouleversé, ne fut pas de tout repos pour Alice Rivaz qui consacra la majorité de son temps à ce travail et qui réalisait parfois que le « Maître » avait jeté certains documents : « Je n'avais pas toujours le temps de m'apercevoir qu'il avait mis au panier des pages précieuses » (lettre à sa mère, 9 février 1943). Ramuz lui-même confie à Mermoud qu'il « ne sait plus très bien ce qu'il a fait [des] placards [de l'anthologie] » (lettre de Mermoud à Rivaz, 15 octobre 1942). Alice Rivaz évoque pourtant cette période avec enthousiasme et garde le souvenir de « rapports de travail faits de dialogues, de conversations enjouées et fraternelles, de lectures communes et discutées ensemble comme si nous étions de même âge et à parfaite égalité[10]». Les témoignages réunis ici sont autant d'arguments qui justifieraient pleinement la présence du nom d'Alice Rivaz à côté de celui de Ramuz si *Poésie* devait faire un jour l'objet d'une nouvelle édition.

---

8 Alice RIVAZ, *Ce nom qui n'est pas le mien*,Vevey : Bertil Galland, 1980.
9 Ibid, p. 114.
10 Ibid, p. 110

Quand Charles Ferdinand Ramuz lisait Alice Rivaz : oppositions et ressemblances

De la relation épistolière qui lie les deux auteurs, on ne connaissait jusqu'à présent que trois documents ayant déjà fait l'objet d'une publication[11]. Or, si Ramuz n'a pas gardé les lettres d'Alice Rivaz, la romancière, elle, a conservé un ensemble de dix-huit documents que nous présentons intégralement. Durant six ans, Rivaz transmettra ses manuscrits à son aîné afin d'avoir son avis. Ce dernier, tout en exprimant son admiration, conseillera Alice Rivaz. On trouve dans ses lettres de la retenue et du respect — qualités omniprésentes dans la production épistolière de l'écrivain —, la concision de l'échange professionnel lorsqu'il s'agit de l'anthologie et, au fur à mesure du passage du temps, la tendresse d'un vieil homme sensible aux attentions de sa cadette.

Lorsque débutent leurs échanges, Alice Rivaz, totalement inconnue, publie son tout premier roman tandis que les *Oeuvres complètes* du grand écrivain vaudois sortent de presse. Ces circonstances permettent de mieux comprendre l'importance que revêtit l'encouragement de Ramuz aux yeux de Mademoiselle Golay. Conscient que la plus grande partie de sa carrière est derrière lui, Ramuz prête son attention à celles et ceux qui se tournent vers l'écriture. Ses lettres à Alice Rivaz en sont un précieux témoignage.

Alice Rivaz a souvent parlé de ses visites à Ramuz, de leur collaboration professionnelle et de l'admiration sans limites qu'elle avait pour l'écrivain au charisme incontestable. Plusieurs passages de ses carnets datant des années 1940 et publiés dans *Traces de vie* évoquent leurs rencontres. En revanche, on ne connaissait pas jusqu'à présent, le point de vue de Ramuz et c'est l'occasion ici de rétablir un peu l'équilibre en faisant entendre la voix de l'écrivain vaudois afin de découvrir l'image qu'il donne de son interlocutrice.

En été 1940, Alice Golay n'est pas la jeune fille inexpérimentée que l'on s'est plu parfois à imaginer mais une femme de 39 ans qui s'adresse à celui dont elle a fait un de ses modèles en matière d'écriture. Et si Ramuz l'appelle toujours

---

[11] Les lettres de Ramuz à Alice Rivaz des 20 juillet 1940, 17 août 1940 et 24 août 1946 ont été publiées dans le *Bulletin de la Fondation C. F. Ramuz*, 1981, p. 23-24.

« Mademoiselle », c'est que la romancière n'est pas mariée. Les années de cette correspondance sont celles de la guerre. Pour gagner sa vie, Alice Golay publie des articles dans différents journaux dont l'hebdomadaire engagé *Servir*, ce que Ramuz lui déconseille de faire lors de leur première entrevue. Selon lui, le journalisme ne permet pas toujours d'écrire « ce qu'on sent[12] ». Lui-même s'est vu refuser en son temps, certaines de ses chroniques dans la *Gazette de Lausanne* en raison de leur noirceur[13]. Mais pour Alice Rivaz, ces textes sont un moyen de présenter ses idées sociales sur la condition ouvrière, celle de la femme principalement. Ramuz n'a jamais pris place sur l'échiquier politique en s'affiliant à un parti, préférant faire évoluer son opinion suivant la nature des événements, mais ce dernier n'ignore pas qu'Alice Golay est la fille du militant socialiste Paul Golay et que l'engagement politique occupe une place considérable dans sa vie. Si Alice Rivaz choisit de mettre l'écriture au premier plan, elle poursuivra son combat pour la cause des femmes et c'est dans ses livres qu'elle développe ses idées féministes.

Le monde romanesque dans lequel évoluent les personnages de Rivaz est celui des petits fonctionnaires citadins, hommes et femmes prisonniers de leur routine : des petites gens silencieuses qui l'entourent tout au long de sa vie. Chez Ramuz, ce sont les gens de la terre, les artisans qui ont la parole. Bien que le monde soit différent, il s'agit dans les deux cas de donner la parole à ceux que Rivaz appelle les « humbles[14] ». Les deux romanciers partageaient d'ailleurs une même admiration pour l'écrivain français Charles-Louis Philippe qui peignit avec justesse la vie des gens de peu et que Ramuz découvrit lorsqu'il était à Paris au début du XXe siècle. Quarante ans plus tard, c'est au tour d'Alice Rivaz de rédiger un article qui rend hommage à cet autre romancier des « humbles[15] ».

Dans les lettres publiées ici, Ramuz évoque à deux reprises le caractère « féminin » des romans de Rivaz, ce qu'il énonce comme une qualité. La première remarque, dans sa lettre du

---

[12] Alice RIVAZ, *Traces de vie*, Vevey : L'Aire, 1998, p. 22.

[13] Ramuz fut l'un des responsables de la rubrique « À propos de tout », du 30 avril 1913 au 1er août 1918.

[14] A. Rivaz, *Traces de vie*, p. 26.

[15] Alice RIVAZ, « Charles-Louis Philippe », *Servir*, 2 septembre 1948.

17 août 1940, insiste sur la part féminine des thématiques et de l'écriture de Rivaz. À propos de *Nuages dans la main,* il écrit: «[...] ce qui me plaît dans votre livre, c'est qu'il est très "féminin": les images, la ligne des phrases, une certaine connaissance intime des petites nécessités de la vie, — et puis vécu.» Il semble que Ramuz décrit ici la finesse dans l'analyse des caractères des personnages. Les choix des détails de la vie concrète mis en scène sont à l'origine de cette justesse d'observation. Il émane des paroles, des actions, autant que des pensées des protagonistes une authenticité, ce que Ramuz appelle le «vécu». Cette «connaissance intime» d'une vie concrète, attachée aux sensations immédiates est, pour Ramuz, une des richesses de l'expérience féminine de la vie.

Une seconde remarque procède de la même idée, dans la dernière lettre de l'écrivain, datée du 28 août 1946. Il dit à propos de *Comme le sable*: «Je me répète tout le temps: "Comme c'est femme!" et moi, vous savez, je suis très peu femme, nous sommes donc complémentaires.» Comment comprendre l'expression choisie par Ramuz? Peut-être fait-il allusion à la part intuitive de la pensée féminine. En 1908 déjà, il dit à propos de «la» femme: «Elle est instinct, elle se laisse aller[16]». Ou alors valorise-t-il simplement la différence entre eux deux et cette complémentarité dont il parle n'est autre que celle entre un homme et une femme?[17] La nature elliptique de ce compliment dont on saisit difficilement le caractère littéraire, l'économie de tout discours critique dans l'ensemble des textes et l'absence des lettres de Rivaz ne facilitent pas la compréhension. L'intérêt de l'auteur pour le travail de Rivaz est manifeste puisqu'il cherche à faire publier son premier manuscrit, mais seules quelques phrases donnent des indications sur les raisons de cet intérêt. Pour lui, Alice Rivaz devient très rapidement, plus qu'une collaboratrice de la Guilde du Livre, une consœur qui, en exerçant le même métier que lui, partage de mêmes préoccupations littéraires. Au-delà de leurs différences, Ramuz confie à Rivaz dans sa lettre du 30 décembre 1944: «Moi, non plus, je ne sais pas dire ce qu'il y aurait de plus important à dire. Nous sommes donc à égalité.[...]»

---

[16] Charles Ferdinand RAMUZ, *Nouvelles et Morceaux, fragments de Journal inédit*, *Œuvres complètes*, Lausanne: Mermod, 1940, vol. IV, p. 274.

[17] À propos d'un modèle de l'écriture féminine et du traitement des personnages masculins dans les romans d'Alice Rivaz, nous renvoyons à

Les deux auteurs ont le désir de « parler au nom de ceux qui ne s'expriment pas[18]», de donner aux personnages un rôle prépondérant. Au cours de ses recherches sur le langage, Ramuz explique : « J'écris donc ou tâche d'écrire comme mes personnages parlent ; ils ne sont pas seulement mes modèles, ils sont mes maîtres ; ils m'ont donné tout ce qu'ils avaient, moi, je ne leur ai rien donné[19]». De son côté, Alice Rivaz aspire à faire entendre les voix intérieures des personnages afin qu'ils ne révèlent « leur vie et leur caractère que peu à peu, à travers le contenu mouvant de leur vie intérieure, de leur mémoire, de leurs images mentales[20]». Ramuz a sans doute été sensible à la forme de *Nuages dans la main*, dans lequel aucun narrateur déterminé ne conduit l'intrigue composée des pensées de personnages « posés les uns à côté des autres ». Ce roman sans dénouement et sans rupture fait écho aux propres recherches de celui qui sut si bien dérouter ses lecteurs en multipliant les voix narratives ou en rompant l'unité des temps verbaux.

Dans « C.F. Ramuz et le romancier d'aujourd'hui », Alice Rivaz développe cette relation au personnage et plus particulièrement à sa parole : « [...] ce chant exprime l'être entier dans son mystère et sa vérité mais aussi dans son enracinement à un sol, son rattachement à un groupe social déterminé, [ce qui] est resté pour Ramuz une préoccupation majeure autour de laquelle se sont greffées toutes ses autres interrogations concernant le "faire"[21]. »

Ce « faire », la recherche d'une forme romanesque adéquate est également ce qui, dès son premier roman, occupe Alice Rivaz. Elle note en 1940 : « Rendre compte — essayer du moins — de ce qui se passe derrière ce front, ce que cache ce corps assis là[22]», en parlant des protagonistes du roman. De cette question du « faire » découle irrémédiablement celle de la voix narrative. Alice Rivaz explique quelles furent les contraintes qu'elle s'imposa pour l'écriture de *Nuages dans la main :* « [...] refus d'employer des

---

l'article de Valérie Cossy : « Ainsi Ma-da-mé-crit-son-journal... », *Autour d'Alice Rivaz, Études de Lettres,* (Lausanne), 1 / 2002, p. 75-93.

[18] A. Rivaz, *Ce nom qui n'est pas le mien*, p. 102.

[19] Je cite ici la première version de la « Lettre à Bernard Grasset », initialement intitulée « Lettre à un éditeur » et parue dans le deuxième cahier des *Six Cahiers*, Lausanne : Mermod, 15 novembre 1928, p. 65.

[20] A. Rivaz, *Traces de vie*, p. 18.

[21] A. Rivaz, *Ce nom qui n'est pas le mien*, p. 102.

[22] A. Rivaz, *Traces de vie*, p. 19.

termes abstraits, refus de quitter le ton initial, refus d'user de la conversation, de recourir à l'analyse psychologique, à des commentaires "intellectuels", à des références culturelles : refus de laisser s'exprimer l'auteur lui-même [...][23]. »

Toute la production romanesque de Rivaz n'a pas forcément des exigences de même nature, à commencer par *La Paix des ruches* dont Ramuz a lu le manuscrit et qu'il commente dans sa lettre du 30 janvier 1946. Il serait d'ailleurs intéressant de savoir ce que pensa l'écrivain de cette virulente critique à l'égard des hommes et de leur comportement au sein de la relation amoureuse. Le voilà plutôt évasif dans sa réponse : « [...] il faut que je vous avoue que j'ai bien peu l'expérience de ces choses ; et que je n'y ai même jamais beaucoup pensé. Elles sont pour moi très, comment dire ? très accessoires et je ne vous cache pas que j'ai un certain mépris pour les hommes [Mann] qui les mettent au premier plan. » Le féminisme de Rivaz n'échappe pas à Ramuz même si ce n'était probablement pas un de leur sujet de conversation. La remarque de l'écrivain a peut-être pour but de montrer à sa destinataire que lui-même en tant qu'auteur masculin ne prétend pas écrire à propos de ces « choses » féminines. Par conséquent la suite de la lettre est un commentaire portant sur la construction du texte de Rivaz et non sur les enjeux du sujet abordé.

Alice Rivaz a toujours reconnu avoir fait de Ramuz l'un de ses modèles tout en insistant sur l'importance qu'il eut pour les écrivains romands, étant à l'origine de ce qu'elle appelle « un climat libérateur à l'égard des formes littéraires conventionnelles faisant loi avant lui en Suisse romande[24]». Utilisant cette liberté, elle trouve son propre chemin et devient à son tour cette écrivaine à part entière habitée par « quelque chose d'absolument personnel que personne d'autre [...] ne pourrait exprimer à sa place et à sa façon[25]».

Tandis qu'il écrit à « Mademoiselle Golay », qu'à ses mots de politesse se mêlent des remarques littéraires, Ramuz n'ignore pas que la différence est aussi le moyen le plus éblouissant de mettre à jour toute forme de complémentarité.

Céline CERNY

---

23 Ibid., p. 33.
24 A. Rivaz, *Bulletin de la Fondation C.F. Ramuz*, 1981, p. 14.
25 A. Rivaz, « Carnets 1939-1948 », *Traces de vie*, p. 27.

LA MUETTE
FULLY
VAUD (SUISSE)

30 dec. 44

Mademoiselle,

Représentez-vous qu'un quart d'heure avant qu'arrive votre paquet, la bonne était venue me dire d'un air atterré qu'il ne restait plus de sucre pour aller jusqu'à la fin du mois. Il faut croire qu'il existe des correspondances secrètes. Mais c'est vous dire combien votre envoi a été le bienvenu et combien j'ai été touchée de voir que vous aviez pensé si gentiment à moi. Quant au mot que vous avez bien voulu joindre à votre envoi, il faut, hélas, que je vous dise d'abord que je n'ai jamais porté de pelerine. Mais ce n'est qu'un détail qui ne

touche en rien à l'essentiel. Et c'est cet essentiel, que j'y retiens surtout. Mais ne pensez-vous pas que, les reproches que vous vous faites, je pourrais me le faire à moi-même ? Moi, non plus, je ne sais pas dire ce qu'il y aurait de plus important à dire. Nous sommes donc à égalité — et c'est sur le pied de cette égalité que je vous demande de bien vouloir trouver ici, Mademoiselle, avec tous mes remerciements, tous mes voeux, et l'assurance de mes sentiments bien respectueusement obligés

Caramuel

LETTRES DE RAMUZ À ALICE RIVAZ

LA MUETTE
PULLY
VAUD SUISSE

26 juillet 40

MADEMOISELLE,

Mais, bien sûr, vous n'avez qu'à m'envoyer votre manuscrit. Je vous ferai part, le plus tôt possible, non pas de mes "critiques", je n'ai pas cette prétention, mais de mes impressions. J'attends donc votre envoi, et vous prie, Mademoiselle, de bien vouloir trouver ici l'hommage de mes sentiments bien respectueux[1]

CF Ramuz

---

[1] Lettre dactylographiée, avec signature autographe.

LA MUETTE
PULLY
VAUD SUISSE

17 août 40

MADEMOISELLE,

Vous êtes très sévère envers vous-même. Permettez à un lecteur de l'être moins que vous. Je m'excuse de ne pas vous avoir répondu plus tôt, mais je désirais vous lire tranquillement, ce que j'ai fait. Mon impression est que votre roman se "tient" très bien. J'ai été un peu inquiet au commencement, me demandant comment vous alliez faire tenir ensemble ces deux ou trois intrigues qui me semblaient un peu piétiner sur place : vous avez résolu la difficulté en ne les faisant pas aboutir, ce qui est tout à fait conforme aux caractères des personnages. En outre, ce qui me plaît dans votre livre, c'est qu'il est très "féminin": les images, la ligne des phrases, une certaine connaissance intime des petites nécessités de la vie, — et puis vécu.
Ça se sent toujours. Je me suis donc permis de communiquer votre mns. à M. Mermoud, de la Guilde du Livre[1]: si toutefois il vous faisait besoin, vous n'auriez qu'à le lui réclamer. Je fais tous mes vœux pour qu'il trouve l'audience désirable. Je suis à votre entière disposition pour toute espèce d'intervention qui pourrait vous faire besoin par la suite. Et je vous prie, Mademoiselle, de bien vouloir trouver ici l'hommage de mes sentiments respectueux[2]

CF Ramuz

---

[1] *Nuages dans la main* paraîtra en décembre 1940 aux Éditions de la Guilde du Livre.
[2] Lettre dactylographiée, avec signature autographe.

[Pully, la Muette, 22 janvier 1942]

Mademoiselle, Bien entendu. Donnez-moi un coup de téléphone quand vous serez à Lausanne : il nous sera très facile de prendre rendez-vous.
C.F. Ramuz[1] vous prie de bien vouloir trouver ici, en attendant l'hommage de ses sentiments respectueux

R.

---

[1] Il s'agit d'une carte de visite sur laquelle est imprimé : « C.F. Ramuz ».

[Pully, La Muette]

Mademoiselle, Je m'aperçois que je n'ai pas votre adresse à Genève : je vous envoie donc ce mot à Lausanne[1], priant qu'on fasse suivre. Je vous remercie de votre concours et vous prie de me croire votre respect. dévoué[2]

R

3 <u>févr. 42</u>

---

[1] L'enveloppe indique l'adresse des parents d'Alice Rivaz : rue Caroline 1.
[2] Alice Rivaz commence en janvier 1942 à travailler avec Ramuz à l'élaboration de l'anthologie de la poésie pour l'éditeur Henri-Louis Mermod.

LA MUETTE
PULLY
VAUD SUISSE

16 mai 42

Mademoiselle,

Excusez l'affreux paresseux que je suis. Vos textes m'arrivent très fidèlement et je ne vous en accuse pas même réception[1]. Vous n'êtes pas trop découragée ?
Je vais vous retourner Malherbe et Régnier. Je vous prie de noter les poèmes qui vous semblent devoir être retenus.
Il manque au XVI Jodelle et du Bartas (Mlle Favre) — et puis le beau jeune homme et puis la fille toute nue[2] — et puis les différents poèmes épars dans des anthologies dont vous m'avez parlé.
Je vous prie de bien vouloir confronter vos textes à la liste ou "aux" listes.
Et de me croire, Mademoiselle, votre très respectueusement dévoué

CF Ramuz

Et Louise Labé !

---

[1] Il s'agit des textes retenus par Alice Rivaz pour le premier volume de l'anthologie de la poésie.
[2] Allusion restée énigmatique malgré nos recherches.

LA MUETTE
PULLY
VAUD SUISSE

[1 juin 1942]

Mademoiselle,

Voici les deux livres : merci.
J'ai bien reçu Jodelle et La Ceppède : merci.
Malherbe à la "relecture" me semble singulièrement compassé : peut-être pourriez-vous réduire un peu votre choix, ce qui vous épargnerait d'ennuyeuses copies.
Quant à Régnier, peut-être s'en tenir à la satire XIII ?[1]
Il manque encore du Bartas (Mlle Favre)
Je n'ai pas reçu défense et Illustration[2].
Je vous prie de trouver ici, Mademoiselle, l'hommage de mes sentiments respectueux

CF Ramuz

[de haut en bas dans la marge de gauche] Oserais-je vous demander de me renvoyer "Introd. à la poésie" de Maulnier[3] si vous n'en avez plus besoin. Pour cette autre "Introd."
J'aime bien Jodelle[4]

---

[1] Dans le volume on trouve deux textes de Mathurin RÉGNIER: la satire XIII, intitulée *Macette ou l'Hypocrisie déconcertée* et un poème intitulé *Stances*.

[2] Joachim DU BELLAY, *Deffense et Illustration de la Langue françoise*, Paris : Arnould l'Anglier, 1549.

[3] Thierry MAULNIER, *Introduction à la poésie française*, Paris : Gallimard, 1939.

[4] Dix pages du volume sont consacrées à Estienne JODELLE. Ses poèmes parlent d'amour — des sonnets dans lesquels se côtoient références chrétiennes et mytologiques — et d'amitié, mais abordent également le thème des dignitaires religieux dont il est fait une sévère critique dans *Contre les ministres de la nouvelle religion*.

LA MUETTE
PULLY
VAUD SUISSE

20 1 juillet 42

MADEMOISELLE,

Je m'excuse de ne pas vous avoir donné plus tôt signe de vie, mais j'ai été pris samedi et dimanche.
Et je venais vous dire que les dates que vous me proposez m'iraient très bien : c'est-à-dire les 23, 24, et 25 juillet prochains.
Il faudrait que je vous demande de venir de bonne heure dans l'après-midi, parce qu'il y aura pas mal de besogne.
Notez bien vos *préférences*.
Je viens de mettre en ordre tous vos textes ; il y manque encore : du Bellay, Labé, du Bartas,
et au XVIIème: Porchères, du Bois Hus, Corneille, Scarron, la Fontaine, Racine[1].
Je vais faire des additions et puis des divisions...
Je vous prie de trouver ici, Mademoiselle, l'assurance de mes sentiments très respectueux[2]

CF Ramuz

---

[1] Gabriel du Bois Hus n'a pas été retenu dans la liste des poètes publiés. Porchères non plus d'ailleurs, mais s'agissait-il d'Honorat Laugier de Porchères ou de François de Porchères d'Arbaud ?
[2] Lettre dactylographiée, avec signature autographe.

LA MUETTE
PULLY
VAUD SUISSE

24 juillet 42

Mademoiselle, vous me gâtez horriblement. S.[1] est bien arrivé et a été le bienvenu. — Un pauvre homme, plein de besoins et de vices, mais qui n'en a pas été moins touché par votre intention, et qui vous en remercie de tout cœur

CF Ramuz

---

[1] Allusion indéchiffrée. « S. » désigne peut-être un présent qu'Alice Rivaz a envoyé à Ramuz comme elle le fait à plusieurs reprises. Dans sa lettre du 30 décembre 1944 par exemple, Ramuz la remercie pour le sucre qu'elle lui a fait parvenir et dont il dit manquer.

[Projet d'avertissement au lecteur pour l'anthologie *Poésie XVIe-XVIIe*, septembre 1942]

Les auteurs sont classés par ordre chronologique et d'après leur date de naissance[1].

L'orthographe adoptée est celle-là même des éditions qui ont été consultées et qui ne sont pas toutes contemporaines des écrivains. On ne s'étonnera donc pas de sa diversité, qui ne va pas sans quelque fantaisie. Il nous aurait paru arbitraire de chercher à l'unifier. On voudra bien se souvenir qu'au XVIème, et même au XVIIème siècle, l'orthographe n'était pas encore codifiée et qu'elle dépendait uniquement du bon plaisir de l'auteur, sans parler de celui des éditeurs ou des imprimeurs.

Il nous a été malheureusement impossible d'imprimer certains textes que nous aurions voulu présenter à nos lecteurs et qui ont figuré dans d'autres anthologies. Il nous aurait fallu pour ce faire recourir aux originaux. Ils n'existent pas dans nos bibliothèques. Et nous avons dû renoncer en ces temps difficiles à faire appel aux bibliothèques de l'étranger. On trouvera par contre dans le présent volume divers fragments empruntés à des poètes huguenots réfugiés à Genève et parfaitement inconnus[2].

Avec mes compliments
R

---

[1] Brouillon rédigé par Ramuz à la demande de A. Mermoud. Il est probable que cet avertissement ait d'abord été envoyé à Mermoud qui l'a ensuite confié à A. Rivaz.

[2] Dans une lettre à A. Mermoud, A. Rivaz propose certaines corrections de l'Avertissement afin de faciliter la compréhension des lecteurs :
« Autre question : avertissement. Ramuz avait ajouté sur l'épreuve une petite

LA MUETTE
PULLY
VAUD SUISSE

27 déc. 42

Mademoiselle,

Je viens vous demander de bien vouloir remettre notre rendez-vous à *mercredi*. Terriblement enrhumé, toussant, pleurant, impréservable.
J'espère que mercredi ça ira mieux.
Excusez-moi, Mademoiselle, et veuillez bien trouver ici tous mes hommages

R.

---

phrase disant que "cette collection" ne comprend pas de poètes vivants. Comme aucune autre indication dans le titre, ni dans le reste de l'avertissement ne laisse entrevoir au lecteur que ce volume sera suivi d'un second, le lecteur n'y comprendra rien. J'ai téléphoné à Ramuz pour avoir son avis. Il tient à ce qu'on maintienne cette précision dans l'avertissement, car cela nous évitera de refaire un deuxième avertissement au début du deuxième volume. Mais alors il faut évidemment préciser exactement ce point dans l'avertissement, expliquer au lecteur qu'il y aura deux volumes [...]» (Genève, le 6 octobre 1942).
Mermoud corrige le texte selon le conseil d'A. Rivaz, et on peut lire dans le premier volume : « Dans le présent volume, consacré aux poètes des XVIe et XVIIe siècles, les auteurs ont été classés chronologiquement et d'après leur date de naissance. Il en sera de même dans le deuxième volume qui contiendra un choix de poètes des XVIIIe, XIXe et XXe siècles, à l'exclusion des poètes actuellement vivants (automne 42)». Malgré ces précautions, un autre Avertissement figure en tête du second volume.

LA MUETTE
PULLY
VAUD SUISSE

22 janvier 43

MADEMOISELLE,

Je suis bien embarrassé, j'aurais voulu que vous fissiez ce choix vous-même[1].
Enfin, j'ai marqué quelques pièces d'une croix et biffé les autres. J'ai eu peur d'en trop mettre, étant donné le peu de place dont nous disposons encore, mais veuillez bien ne pas tenir compte de cette sélection faite un peu au hasard et décider en dernier ressort. J'espère que ce mot vous trouvera en pleine forme, et je vous prie, Mademoiselle, de bien vouloir trouver ici l'assurance de mes sentiments respectueux[2]

CF Ramuz

---

[1] Alice Rivaz travaille alors aux choix des poètes et des textes pour le deuxième volume de l'anthologie.
[2] Lettre dactylographiée, avec signature autographe.

LA MUETTE
PULLY
VAUD SUISSE

9 juin 44

Mademoiselle,

Voici une lettre que je viens de recevoir et que j'ai hâte de vous transmettre. J'ai tout de suite écrit à M. Wiblé[1] que je n'étais pas seul en cause et lui ai signalé la part que vous avez prise à l'élaboration de cette fameuse "anthologie".
Il y a bien longtemps que je ne sais rien de vous : je veux croire que ce silence est de bon augure et vous prie de trouver ici, avec mon souvenir fidèle, l'hommage de mes sentiments très respectueux

CF Ramuz

---

[1] Il s'agit vraisemblablement d'Eugène Wiblé, professeur de français et d'histoire dans l'enseignement secondaire à Genève. Ce dernier était probablement abonné à la Guilde du Livre.

LA MUETTE
PULLY
VAUD SUISSE

29 sept 44

Mademoiselle,

J'ai attendu, tous ces temps-ci, le coup de téléphone que vous m'annonciez. J'aurais voulu vous parler de votre livre[1]. Ne venez-vous plus jamais à Lausanne ? Ne manquez pas de me faire signe. Et veuillez bien trouver ici, en attendant, Mademoiselle, l'assurance de mes sentiments bien respectueux

CF Ramuz

---

[1] Sans doute Alice Rivaz a-t-elle fait parvenir à Ramuz le manuscrit de *Comme le sable* qui paraîtra le 6 mai 1946 aux éditions Julliard à Paris.

LA MUETTE
PULLY
VAUD SUISSE

30 déc. 44

Mademoiselle,

Représentez-vous qu'un quart d'heure avant qu'arrive votre paquet, la bonne était venue me dire d'un air atterré qu'il "ne restait plus de sucre pour aller jusqu'à la fin du mois." Il faut croire qu'il existe des correspondances secrètes. Mais c'est vous dire combien votre envoi a été le bienvenu et combien j'ai été touché de voir que vous aviez pensé si gentiment à moi.
Quant au mot que vous avez bien voulu joindre à votre envoi, il faut, hélas, que je vous dise d'abord que je n'ai jamais porté de *pèlerine*[1]. Mais ce n'est qu'un détail qui ne touche en rien à l'essentiel. Et c'est cet "essentiel" que j'y retiens surtout.
Mais ne pensez-vous pas que, les reproches que vous vous faites, je pourrais me les faire à moi-même ? Moi, non plus, je ne sais pas dire ce qu'il y aurait de plus important à dire. Nous sommes donc à égalité — et c'est sur le pied de cette égalité que je vous demande de bien vouloir trouver ici, Mademoiselle, tous mes vœux, et l'assurance de mes sentiments bien respectueusement obligés

CF Ramuz

---

[1] Le mot d'Alice Rivaz n'a pas été conservé. Cependant il est possible qu'elle raconte de manière pudique, le rêve qu'elle a fait quelques années auparavant dans lequel se trouve Ramuz. On trouve le récit de ce rêve dans *Traces de vie*: tous les deux sont dans une forêt, Ramuz embrasse la romancière. Elle le décrit « protégé dans les pans d'une ample pèlerine de loden » (p.21).

[Pully, la Muette]

29 mai 45

C'est vrai, Mademoiselle. Il y a bien longtemps que je ne vous ai vue et que je n'ai vu personne. Mais je viens de passer trois mois dans une clinique, il y a quelques jours seulement que je suis rentré chez moi, et je suis toujours entre les mains des médecins. Vous-même où êtes-vous ? Je vous écris à Genève où j'espère que ce mot vous atteindra. Il voudrait vous dire combien j'ai été touché que vous ayez pensé à moi, combien j'ai été sensible à toutes vos bonnes pensées, sans compter ces *gâteries*, toujours les très bien venues en ces jours de disette et de restrictions. Et puis aussi de ce que vous voulez bien me dire de ce pauvre petit livre[1], — sans me convaincre tout à fait, ni avoir tout à fait réussi à me réconcilier avec lui. Car je l'ai laissé partir malgré moi, et suis toujours singulièrement inquiet au sujet de sa valeur. Voilà si longtemps que je ne fais rien que je n'imagine plus que j'aie jamais pu faire quelque chose. Ce qu'il y a de terrible dans ces retraites forcées est qu'on en sort, non seulement coupé du monde, mais coupé de soi. Je flotte. Je vous remercie, vous qui êtes sur la terre ferme, Mademoiselle, d'avoir pensé à me tendre la main.

Donnez-moi un coup de téléphone, un jour où vous serez à Lausanne. J'espère que tout va bien pour vous. Je vous prie de trouver ici l'assurance de mes sentiments très obligés et respectueux

CF Ramuz

---

[1] Ramuz fait peut-être allusion aux *Nouvelles*, recueil paru chez Mermod en décembre 1944 et qu'Alice Rivaz a sûrement lu.

LA MUETTE
PULLY
VAUD SUISSE

4 janv. 46

Chère Mademoiselle,

Que de canards pour Monsieur Paul ![1] J'aimerais bien seulement être plus assuré que je ne suis que cette surabondance d'une part (ou des parties) ne corresponde pas à des privations pour l'autre. Comme vous êtes gentille d'avoir pensé à moi. Je m'excuse de ne pas vous avoir reçue l'autre jour, mais je suis toujours entre les mains des chirurgiens. J'espère que vous ne vous découragerez pas et que la prochaine fois tout ira mieux. Je n'ose pas tout à fait y croire et j'ai bien besoin de tous vos vœux. Merci, Mademoiselle, et trouvez ici tous les souhaits (bonheur, santé, livres et quoi d'autre ?) que je forme pour vous de tout cœur.

CF Ramuz

---

[1] Ramuz donne le surnom de *Monsieur Paul* à son petit-fils, Guido Olivieri, alors âgé de six ans.

LA MUETTE
PULLY
VAUD SUISSE

30 janv. 46

Chère Mademoiselle,

Je suis, une fois de plus, terriblement en retard, pour vous écrire, mais c'est que j'espérais vous voir, à l'un de vos passages à Lausanne. Je n'oublie pas que j'ai votre mns entre les mains[1]. Et même je l'ai lu, il y a bien longtemps. Je vous le retourne par le même courrier... Non, je ne suis pas du tout fâché, mais il faut que je vous avoue que j'ai bien peu l'expérience de ces choses ; je n'y ai même jamais beaucoup pensé. Elles sont pour moi très, comment dire ? très accessoires et je ne vous cache pas que j'ai un certain mépris pour les hommes* qui les mettent au premier plan. Ceci dit, qui n'a rien à voir avec la substance de votre histoire, je pense que vous avez eu raison de l'écrire d'un trait et que ça se sent. L'écrivain est entraîné, le lecteur l'est à sa suite, malgré ce que le sujet a d'un peu abstrait et, en somme, l'absence d'intrigue. Ça fait bloc et c'est très bien. Les personnages peu nombreux contribuent à aérer l'ouvrage,

Soyez contente, Mademoiselle : j'espère que vous travaillez ; moi, mal. Je vois avec désespoir les jours se suivre sans rien m'apporter ; je souhaite qu'ils arrivent à vous les mains pleines. C'est mon vœu du nouvel-an 1946 (hélas).

J'y joins l'assurance de mes sentiments respectueux et tout dévoués

CF Ramuz

*Mann.

---

[1] Il s'agit du manuscrit de *La Paix des ruches* qui sera publié le 30 octobre 1947 aux éditions Egloff à Paris.

LA MUETTE
PULLY
VAUD SUISSE

24 août 46

Mademoiselle,
Excusez-moi de ne pas vous avoir remercié plus tôt pour le *Sable*. Mais c'est que j'ai précisément à me plaindre du sable et, quand on est entre les mains des médecins, on n'en sort plus. Je ne quitte les cliniques que pour y rentrer aussitôt, et les jours passent et les mois passent.
J'espère que vous avez passé de meilleures vacances que moi. Encore un été de raté — et magnifique que je n'ai vu que de la fenêtre.
Mais, entre temps, je vous ai lue, ou plutôt relue et avec un grand plaisir
Je me répète tout le temps : "Comme c'est femme !" et, moi, vous savez, je suis très peu femme, nous sommes donc complémentaires.
J'espère bien vous voir une fois : sitôt que je serai présentable. Je le suis peu pour le moment, ce qui m'humilie. C'est de la coquetterie.
Vous voudrez bien trouver ici, Mademoiselle, l'hommage de mes sentiments respectueux

CF Ramuz

Note de l'éditeur

Dans les passages inédits des lettres d'Alice Rivaz à sa mère cités dans l'article, nous avons respecté la graphie et la ponctuation des manuscrits. Nous avons également respecté la graphie, la ponctuation, les abréviations et la présentation des manuscrits de Ramuz. La plupart des lettres sont manuscrites. Il est indiqué en note lorsque ce n'est pas le cas.

Sources

« Lettres de Charles Ferdinand Ramuz à Alice Rivaz ; lettres d'Alice Rivaz à sa mère Ida-Marie Golay »: Archives littéraires suisses, Berne, Fonds Alice Rivaz.

« Correspondance entre la Guilde du Livre, Alice Rivaz et André Kundig »: Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne, Fonds de la Guilde du Livre, IS 4359.

« Correspondance entre André Kundig, Albert Mermoud et Alice Rivaz »: Bibliothèque publique et universitaire, Genève, Fonds non-classé des Imprimeries Albert Kundig.

Genève, le 13 septembre
5, av. Wendt. 1942
Tél. 49.787.

Cher Capitaine,

Rémy ne veut pas commencer la mise en page avant l'envoi du ~~[illegible]~~ préface et l'éclaircissement aussi, ci-contre de la préface. Si, président, si cela vous est égal, la préface et le éclaircissement pourrait être fait en romain. Il faut me le dire.

Autre chose. Quel titre exact du livre? Rémy me dit que c'est "Poésie" tout court. Est-ce bien entendu? Et comme sous-titre "16e et 17e siècles"?

Inscrite: nous avions prévu que le titre des auteurs serait reproduit sur les pages de droite en haut, comme dans toutes les Anthologies, ce qui facilite la lecture. et j'ai pensé que mettrait en haut de chaque page ~~de~~ le titre du poème. Ce qui serait dans ce cas "Poésie". Rémy a l'air de trouver ça idiot et conseille de mettre ~~tout pour~~ aussi sur le haut de la page de gauche le titre des auteurs.

Qu'en pensez-vous ? Deux ou trois maquettes vont être faites et vous serons envoyées afin que vous choisissiez la disposition préférable. J'ai demandé qu'on fasse une maquette avec un trait au-dessous du nom de l'auteur, ce qui me paraît assez bien. Mais Rüdiger veut avoir <u>votre</u> préférence et non la mienne.

Oui, il me semble que c'est beaucoup mieux qu'une troisième personne prenne seule les épreuves. Mais à condition que ce soit quelqu'un qui de cette matière, soit plus ou moins qualifié que moi. Il serait peut-être suffisant que cette troisième personne relise ce texte une fois mis en page. Qu'en dites-vous ?

A le hâte, moi aussi.

Alice